

Les derniers jours de Rossel Vien

J.R. Léveillé

Volume 32, numéro 2, 2020

L'énigme Rossel Vien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072143ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072143ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Léveillé, J. (2020). Les derniers jours de Rossel Vien. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 32(2), 429–439. <https://doi.org/10.7202/1072143ar>

Résumé de l'article

Rossel Vien a mené une existence réservée et d'apparence modeste, et dans les dernières années de sa vie, il a connu des conditions de vie nettement difficiles. Le côté retiré de sa personne a permis à un nombre de rumeurs de circuler touchant sa fin. Grâce à des témoignages et de nouveaux documents (autopsie, rapport de police, Journal de l'auteur) l'article cherche à rectifier les faits et à lever le voile sur les derniers jours de l'auteur.

Les derniers jours de Rossel Vien

J.R. LÉVEILLÉ

RÉSUMÉ

Rossel Vien a mené une existence réservée et d'apparence modeste, et dans les dernières années de sa vie, il a connu des conditions de vie nettement difficiles. Le côté retiré de sa personne a permis à un nombre de rumeurs de circuler touchant sa fin. Grâce à des témoignages et de nouveaux documents (autopsie, rapport de police, Journal de l'auteur) l'article cherche à rectifier les faits et à lever le voile sur les derniers jours de l'auteur.

Il y a tant de rumeurs, de suppositions, d'affirmations entourant la fin tragique de Rossel Vien que nous avons voulu faire le point sur les faits entourant le décès d'un des auteurs les plus importants de la littérature «franco-manitobaine»¹.

On a dit ou écrit, par exemple, qu'il était mort au cœur de l'hiver: c'était au printemps; qu'il avait peut-être été victime; qu'il a passé trois jours sur son perron, ignoré des passants: c'était à l'intérieur, sur le palier d'escalier menant à son appartement - d'ailleurs, la porte d'entrée donnant sur la ruelle, il n'y avait guère de «passants»; etc.

Au printemps 1992, Rossel Vien peut se féliciter du fait que son roman *Le fils unique* (publié sous le pseudonyme de Gilles Valais) est finaliste au Prix littéraire *La Liberté* dans le cadre des Prix littéraires du Manitoba organisés par la Manitoba Writers' Guild.

L'auteur est invité à participer le 12 avril à une séance de lecture avec les autres finalistes à la **Bibliothèque publique** de Saint-Boniface. Il se présente, mais semble plutôt chétif. «Il avait le teint d'une personne souffrant du foie et était affecté

d'un tremblement qui pouvait simplement être nerveux. Il est tout juste resté le temps de lire son extrait» (Chartrand, 1992, p. 20).

Le 30 avril, soir de la remise des prix à la Winnipeg Art Gallery, Rossel Vien n'est pas présent. Il ne sera pas lauréat.

Il est trouvé mort à sa résidence au 190^{1/2} boulevard Provencher le lendemain, 1^{er} mai.

Le logement de l'auteur occupait un de trois édifices situés sur le terrain : un commerce donnant sur la rue (190 boul. Provencher), la résidence détachée dans la cour arrière, soit le 190^{1/2}, et un garage².

Au début d'avril, Rossel Vien avait fait une visite éclair aux Éditions des Plaines qui avaient pignon sur rue à quelques pas de sa demeure. C'est la dern : «[...] il était tellement changé». L'éditrice s'inquiétait déjà de son état: «En mars, il ne répondait pas à mes lettres. Il ne se faisait pas soigner. Il ne mangeait pas bien» (Chartrand, 1992, p. 20).

L'état de santé de l'auteur pouvait avoir de quoi inquiéter, son absence moins. Rossel Vien avait la réputation d'être secret, distant, réservé; il aimait voyager, il partait souvent pour de longues périodes.

Annette-Saint-Pierre : «Il était d'une grande humilité, il fuyait les autres, il cherchait à être seul.»

Lionel Dorge : «C'était quelqu'un qui vivait à l'écart.» «[...] les rapports avec lui pour son dernier livre (*Le Fils unique*) se faisaient uniquement par correspondance, pas en personne» (Anonyme, 1992, p. 20).

Demeurant sans nouvelle de l'auteur dans les semaines qui suivent cette visite inopinée, Annette Saint-Pierre s'adresse à la police, lui demande d'enquêter (voir Saint-Pierre, ci-dedans).

Rossel Vien est trouvé mort, le 1^{er} mai, sur le palier au bas des escaliers menant à son appartement.

Le rapport de police contient le compte-rendu des deux policiers en service, celui du sergent responsable, ainsi que le résultat de l'autopsie.

Le corps de Rossel Vien a été découvert à 11h10 du matin, le 1^{er} mai 1992.

Le rapport laisse entendre que la police s'est rendue sur les lieux pour répondre à une demande d'enquête, possiblement plus d'une – les noms étant expurgés, il se peut qu'une même désignation codique comprenne différents intervenants : celle de Mme Annette Saint-Pierre et celle d'un tiers (le facteur?) qui a avisé la police du fait que la boîte aux lettres de l'auteur débordait depuis le 24 avril.

À l'entrée de la résidence, un avis provincial indiquait que l'édifice était condamné en date du 18 mars 1992. L'électricité manquait; il n'y avait pas d'eau. [Il m'a été rapporté à l'époque qu'on avait aperçu à l'été-automne 1991 l'auteur s'approvisionner à la fontaine du pont Provencher. Cette absence d'eau courante est confirmée à plusieurs reprises dans le *Journal 1991-92*, ci-dessous.]

La porte de bois intérieure était ouverte et une vérification rapide permit de voir un corps mâle recroquevillé dans l'espace étroit entre la porte et des escaliers à pic. Le corps était rigide au toucher et montrait un état de lividité avancé et un teint jaunâtre. Il semblait être mort depuis quelque temps.

[...]

Une houe maintenait la porte moustiquaire légèrement entrouverte et l'inspection du coin arrière permit d'identifier d'autres outils de jardinage dans cet espace restreint. Il n'y avait aucune trace de sang sur ces objets ou autour d'eux³.

Le sergent est appelé et vient sur les lieux confirmer l'inspection. Son compte-rendu est plus détaillé sur l'exiguïté des lieux et l'état de la victime.

Cette entrée mesure environ trois pieds carrés, une marche à la droite (côté est) conduit à un palier mesurant deux pieds carrés. Un escalier d'onze marches mène en haut (direction nord) vers un appartement de quatre pièces.

La porte arrière était constituée d'une porte moustiquaire en métal qui était fermée, mais non pas sous clé, et d'une porte intérieure en bois. La porte intérieure était rabattue contre le mur ouest de l'entrée. Elle était partiellement maintenue entrouverte par le corps du défunt qui y était appuyé.

Ce compte-rendu précise que le manche de la houe reposait contre le cadre de la porte de métal, qu'elle devait être déplacée pour permettre d'entrer dans le réduit. «Il n'y avait pas de sang et aucun signe que cette houe avait été utilisée pour frapper le défunt.»

Il laisse entendre que le défunt était étendu sur son côté droit, dans une position fœtale. Sous la tête, une petite flaque de sang. On estime que le défunt avait saigné du nez et «Il y avait une laceration d'un quart de pouce du côté droit du front. Aucun autre signe de violence sur le corps du défunt.»

Quoique les deux comptes-rendus affirment que Rossel Vien n'a pas été victime d'un attentat, ils ne s'entendent pas sur la façon dont l'auteur s'est retrouvé mort dans une position recourbée.

Le rapport des policiers estime que :

VIEN a déboulé l'escalier étroit, puis s'est écrasé sur le palier, se frappant la tête. Les outils de jardinage groupés dans cet espace restreint ont très probablement été heurtés par le corps de VIEN en déboulant l'escalier, entraînant la chute de la houe qui a partiellement entravée la porte de métal extérieure.

Pour sa part, le sergent calcule que Rossel Vien s'est effondré sur le palier, car plusieurs autres outils de jardinage demeuraient appuyés contre un coin du mur : «Ces objets étaient debout. Si le défunt avait déboulé l'escalier, il aurait sans aucun doute renversé ces outils.»

Un représentant du bureau du médecin légiste s'est présenté sur les lieux pour confirmer la mort à 11h45. Vers 12h25, le corps de l'auteur a été transporté à la morgue de l'Hôpital de Saint-Boniface où Georges Damphousse est allé identifier le corps.

L'autopsie s'est déroulée quelques jours plus tard, à 09h30 le 4 mai 1992. La cause du décès : cirrhose du foie. [Ce qui a entraîné la défaillance totale des organes vitaux.]

L'autopsie ne précise pas combien de temps l'auteur avait reposé mort sur le palier de sa résidence. Yves Chartrand, le journaliste de *La Liberté*, qui a pu s'informer auprès du coroner, affirme que l'auteur était «mort depuis déjà quelques jours»

(Chartrand, 1992, p. 20), ce que laisse entendre le rapport des policiers sur la lividité du corps.

Étant donné la santé affaiblie de l'auteur, il n'est pas étonnant que les policiers notent l'état négligé de l'appartement. Ils précisent en terminant leur rapport : «Inconnue, l'importance des nombreux livres traitant de l'Église catholique». Rossel Vien a travaillé, jusqu'à la fin de ses jours, à une biographie de Monseigneur Maurice Baudoux.

Ce n'est sans doute pas aux conditions misérables, qu'a endurées Rossel Vien, que *La Liberté* réfère en titrant, le 8 mai, son compte-rendu des événements et son hommage à l'auteur : «*et une mort semblable à une vie...*» C'est bien plutôt au caractère furtif de l'auteur (si bien caractérisé par le titre de son recueil de nouvelles paru en 1972, récemment réédité aux Éditions du Blé, *Et fuir encore*). «Les gens ne s'étonnaient plus qu'il disparaisse sans préavis pour quelques jours», affirmait Germain Massicotte, son collègue à la radio CKSB. Son patron, Roland Couture, de dire:

J'avais toujours de la difficulté à me faire donner son adresse. Il disait que je n'avais pas besoin de ça, et quand je lui demandais «si tu tombais mort, qu'est-ce qui t'arriverait? - il répondait : ils me trouveront bien (Chartrand, 1992, p. 20).

Si, comme on le notera à travers ce numéro spécial, l'auteur est *devenu* Rossel Vien par son écriture, on ne reculera pas devant l'horrible conjonction où la fiction semble préfigurer la vie, lorsque N., un personnage du *Fils unique* (la dernière œuvre publiée de l'auteur), rapporte les propos suivants au sujet de Luc : «[...] il m'avait dit déjà que cela ne lui ferait rien de périr dans un sale accident, de crever *seul comme un chien*» (Valais, 1990, p.100)⁴.

Journal inédit de Rossel Vien⁵1991

avril

J'ai fait mon rapport d'impôt, deux après-midi y ont passé.

Puis, rempli le formulaire des droits d'auteur d'Ottawa. Apparemment, j'ai manqué le subside de 89-90.

Puis, puis [*sic*] rempli une demande pour le programme «55-Plus», supplément de revenu du Manitoba.

Pour la fondation Maurice, à présent, un rapport à soumettre le 15. Deuxième rapport intérimaire. Mais le plus important : apporter des extraits rédigés.

sans date

L'eau courante est revenue avec le dégel. MAIS, il y a une fuite dans le compteur, dans la cave. Appeler le préposé aux compteurs, c'est gratis.

Plus grave peut-être, une réparation à faire dans le [*sic*] toilette, une tige métallique dessoudée!.. Appeler un bricoleur?

5 mai

Un avis du «Watermain Dept», l'eau sera coupée si ce compte de \$35.59 au nom de J. Holowaty n'est pas réglé.

sans date

Ma demande auprès du «Income Supplement Program, 55 Plus» a été acceptée. J'aurai droit à \$111.60 par trimestre.

14 mai

Après une fin de semaine affreuse, je reprends l'appétit, et ensemence deux plates-bandes de la cour.

Chaleur, déjà. Dans les 28-30 degrés C.

22 mai

Retour de l'eau courante! Après un appel téléphonique, un réparateur est venu remplacer le compteur défectueux de la cave et a rouvert la valve que j'avais fermée. Il m'a reproché d'avoir attendu.

Mais il y aura des frais.

23 mai

Maintenant le déluge. Une tige dans le réservoir de la toilette était brisée, et en essayant de manipuler, j'ai brisé le bras de la boule qui flotte, etc.

J'ai dû placer des blocs de bois pour arrêter l'eau de couler.

24 mai

J'appelle une entreprise de plomberie cet après-midi. On me répond qu'ils pourront venir sur-le-champ. Mais rien.

28 mai

Entrevue à CKSB, avec Suzanne Connelly [*sic* pour Kennelly]. Re : prof. Henri Francq.

Diffusée le 29.

3 juin

Décidé de ne pas me tracasser avec la chasse d'eau de la toilette. Elle est bien tranquille, et j'ai de l'eau en quantité, si j'ai à nettoyer la cuvette avec un seau.

Les plombiers me coûteraient cher...

Mardi 4 juin

Retourné aux «catacombes», aux archives Baudoux, pour la première fois depuis une dizaine de jours. J'ai rempli mon sac de documentation, à lire ou à détruire.

sans date

Petite rechute ces jours derniers. Pendant deux nuits de suite, je n'ai pas pu fermer l'oeil. Je me suis remis lundi avec une petite bouteille de vodka et deux cannettes de jus d'orange. Attention à l'estomac.

sans date

Est-ce que j'ai déjà l'air vieux? Au *Manwin* ce soir, un jeune Indien me paie deux verres de bière, me demande si je suis cassé, et dit avec une tape sur l'épaule : «I like old people».

11 juin

Levé pas toujours en forme, mais le travail de routine, le projet Baudoux, me tire de la torpeur.

Les militants indiens battent du tam-tam au centre des congrès [*sic*]. Été là avant-hier, dimanche.

Mon travail à moi avance bien peu. La chaleur y est pour quelque chose.

Un client du St. B. s'informe de Gilles Valais! Sa femme est bibliothécaire.

Mes 18 plants de tomates semblent se bien porter, eux.

Autre problème, à part la toilette. Faire renouveler une prescription. La dernière date de mars 90. 15 mois. Je voudrais bien pouvoir m'en passer. Je voudrais...

Début déc.

À la suite de gros froid, les tuyaux de la cave ont décidé de geler. Donc, pas d'eau courante pour plusieurs mois. Je m'y attend[ais]. Mais je peux tjours [*sic*] aller remplir une bouteille à l'hôtel.

sans date

Le projet Baudoux avance peu. Je n'ai été au local du sous-sol qu'un jour sur sept récemment. Pas en forme pour rédiger.

Fin déc.

Retour de l'eau courante. Le temps s'est radouci.

sans date

«Aux yeux de Hermann Hesse, c'est aux progrès techniques que sont dues les deux guerres mondiales, ainsi que la méconnaissance des valeurs spirituelles qui caractérise notre siècle.»

Jacques Martin dans sa préface, «Le jeu des perles de verre» de Hesse.

1992

9 mars

Je téléphone au service des eaux de Wpg. Il y a une fuite dans la cave. On me répond qu'un inspecteur sera envoyé.

11 mars

Un inspecteur va voir ce qui se passe. Il prend des notes. L'eau gicle à partir du compteur. Il part sans dire un mot.

13 mars

Il a dû dénoncer la situation, car deux fonctionnaires de Manitoba Environment viennent et me disent que je devrais déménager.

14 mars

J'ai décidé de déménager. Je trouve un appartement libre, rue Dumoulin, un sous-sol. Je laisse un dépôt.

~~15 mars~~

Après mon retour, un réparateur vient rafistoler la conduite d'eau de la cave. Je ne sais plus quoi faire. Je décide de rester. Je vais m'expliquer chez la dame qui a un appartement à louer, rue Dumoulin. Très gentille, elle me remet mon dépôt.

Dim. 15 mars

Pas de chauffage! Le brûleur à gaz est froid comme glace. J'appelle le service d'urgence de Centra Gas, on enverra quelqu'un. Un homme vient vers 5h., regarde les conduits, ouvre la fournaise et rallume la flamme. La «pilot light» était éteinte sous la poussière.

NOTES

- 1 J'utilise ce terme pour signaler l'importance de l'auteur dans l'histoire contemporaine de la littérature d'expression française au Manitoba. L'auteur lui-même s'identifiait comme suit dans une ébauche bio-biographique dans les archives Bernard Vien, non

traitées, présentement entre les mains de Raymond Hébert qui nous a permis de les consulter: «Rossel Vien se considère comme Canadien français, sans faire de différence entre Québécois et Franco-Manitobain [...]».

On notera qu'outre son premier essai, *Histoire de Roberval* (1955), l'ensemble de l'œuvre (essai et fiction) de Rossel Vien semble avoir été composé dans l'Ouest canadien, après son départ du Québec en 1955. Par contre, il publiera exclusivement au Québec jusqu'en 1982 (il n'existera pas d'éditeur franco-ouestien avant 1974), date à laquelle il s'adresse aux Éditions des Plaines puis aux Éditions du Blé devant des refus essayés auprès de ses anciens éditeurs (voir *alias Rossel Vien*, ci-dedans).

2. Jos. Holowaty, prop. Commerce de cordonnerie au 190 Provencher. Selon les propriétaires actuels, B. et M. Shore, qui ont acheté la propriété du fils Holowaty, prêtre, M. et Mme Holowaty ont habité l'appartement dans l'immeuble derrière, soit le 190^{1/2} Provencher. M. Holowaty aurait aussi tenu un salon de coiffure au 190^{1/2}. Éventuellement, Mme Holowaty est déménagée au 190 Provencher dans des espaces réaménagés à l'arrière du commerce. Au décès de son époux, l'appartement au 190^{1/2} a été mis en location. La propriété est ensuite passée au fils. Les propriétaires actuels ont acquis la propriété au milieu des années 1990 et ont fait démolir les édifices dans la cour arrière car la canalisation, comme on le note dans le rapport de police, ainsi que dans le Journal de Rossel Vien, était totalement délabrée.
On trouve dans les archives de Rossel Vien des notes manuscrites et des ébauches très brouillonnes d'une nouvelle dont le personnage principal semble être Mme Holowaty.
3. Ma traduction; de même que pour les autres citations extraites du rapport.
4. Je remercie Bernard Mulaire de m'avoir rappelé cet extrait.
5. Ce journal, le dernier qu'a tenu Rossel Vien, figure parmi les nombreux documents de l'auteur remis à Raymond Hébert par la famille Vien, que nous remercions de nous en autoriser la reproduction.
Les frères de l'auteur, Robert et Bernard, sont venus quelques jours après la découverte du corps récupérer les biens de l'auteur qui avaient été, selon le rapport de police, libérés en date du post-mortem du 4 mai 1992.
Nous avons transcrit fidèlement et entièrement le texte du journal contenu dans un cahier scolaire, sauf pour l'omission de la première page qui représente une liste des revenus reçus ou prévus par l'auteur. Les seules libertés que nous avons prises étaient d'identifier par l'entrée «sans date» des paragraphes nettement séparés par un trait, et de standardiser la disposition des quantifiées.

BIBLIOGRAPHIE

CHARTRAND, Yves (1992) «et une mort semblable à une vie...», *La Liberté*, 8-14 mai, p. 20.

VALAIS, Gilles (1990) *Le fils unique*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 101 p.